

FORMATION INITIALE DES SAUVETEURS – SECOURISTES DU TRAVAIL

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation les stagiaires seront capable de :

- Intervenir efficacement sur des victimes d'accidents et de malaises en mettant en œuvre l'organisation et les moyens de secours prévus dans l'établissement et d'éventuels protocoles spécifiques établis par le médecin du travail
- De participer à la démarche de prévention de l'entreprise en jouant son rôle d'auxiliaire de prévention capable de repérer des situations dangereuses et d'informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

PUBLIC CIBLE

Ensemble du personnel

PREREQUIS

Pour accéder à la formation initiale, aucun prérequis n'est nécessaire.

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques sur des accidents simulés adaptés aux risques de l'entreprise.

A l'issue de la formation initiale, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, plan d'intervention.

MODALITE D'EVALUATION :

Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de SST.

RECYCLAGE

Cette formation fait l'objet d'un recyclage tous les 24 mois

PROGRAMME :

Les limites d'intervention du SST et ses responsabilités

Accident du travail et Maladie professionnelle : *définition, mécanisme d'apparition du dommage, importance des AT/MP*

Les acteurs de la prévention internes et externes

Le rôle et la place du SST-auxiliaire de prévention

Repérer des situations dangereuses

Proposer des mesures de prévention

Informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Protéger pour éviter le sur-accident :

- Protection des populations en cas d'alerte
- Les dangers persistants

- Supprimer/isoler/Soustraire
Examiner la victime

Faire Alerter

- Procédure d'alerte dans et hors entreprise

Secourir une victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint de :
Malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Evaluation des stagiaires

ORGANISATION

Formation initiale des SST	
Encadrement	Formateur SST certifié par l'INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	2 journées (14 heures)